

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 JUIN 2022 À 16 H 00

Rapport N° 67

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX PROJETS INTERNATIONAUX

Aujourd'hui L'an deux mille vingt deux, le vingt neuf juin, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 23 juin 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Marion BARRAUD, Laetitia BEN SADOK, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Cyril CINEUX pouvoir à Lucie MIZOULE, Anna AUBOIS pouvoir à Lucas PEYRE, Géraldine BASTIEN pouvoir à Cécile LAPORTE, Valérie BERNARD pouvoir à Cécile AUDET, Jean-Pierre BRENAS pouvoir à Julien BONY, Éric FAIDY pouvoir à Alexis BLONDEAU, Marianne MAXIMI pouvoir à Diego LANDIVAR, Catherine PINET-TALLON pouvoir à Christiane JALICON, Yannick VIGIGNOL pouvoir à Anne-Laure STANISLAS

Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du compte administratif (question n°2).

Christine DULAC ROUGERIE, Première Adjointe préside la séance pour la présentation commune aux questions n°2 à 4 et le vote de la question n°2.

Nicolas BONNET et Diego LANDIVAR arrivent pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°2 à 4.

Laetitia BEN SADOK arrive pendant les débats communs aux questions n°2 à 4.

Rémi CHABRILLAT arrive après le vote de la question n°2 (fin du pouvoir donné à Marion BARRAUD).

M. le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°2.

Nicaise JOSEPH quitte la séance avant le vote de la question n°7 (pouvoir donné à Jérôme GODARD).

Nicaise JOSEPH revient avant le vote de la question n°43 (fin du pouvoir donné à Jérôme GODARD).

Rapport N° 67
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX PROJETS INTERNATIONAUX

PACHAMAMA :

L'association « Pachamama » a pour objectif la promotion du patrimoine humain, social et culturel latino-américain en organisant des activités de rencontres internationales entre les communautés d'individus d'Amérique Latine et d'Europe. Cette association a également pour but de favoriser le développement de programmes de coopération internationale avec des organisations et des institutions locales travaillant dans les secteurs sociaux, culturels et éducatifs en situation de besoin.

Elle organise à Clermont-Ferrand et à Chamalières la 16^{ème} édition des Rencontres avec l'Amérique Latine. Le thème de cette édition est à la fois touristique et scientifique, diverses actions sont proposées telles que des expositions d'objets et de photos, une conférence en partenariat avec le CNRS et des soirées destinées au volontariat et à la solidarité internationale.

Afin de mener à bien ces actions, l'association « Pachamama » sollicite la Ville pour une participation à hauteur de 3 000 euros sur un budget global de 12 000 euros. Il est proposé une participation de la Ville à hauteur de 2 000 euros pour ce projet.

Budget prévisionnel : 12 000 euros
Subvention allouée en 2021 : 1 500 euros
Subvention sollicitée : 3 000 euros
Subvention proposée : 2 000 euros

RESACOOOP :

Le Groupement d'Intérêt Public (GIP) RESACOOOP (Réseau Auvergne-Rhône-Alpes d'Appui à la Coopération Internationale) est le Réseau Régional Multi-Acteurs d'Appui à la Coopération et à la Solidarité internationale sur le territoire de la région Auvergne Rhône Alpes.

Il vise deux principaux objectifs :

- contribuer au développement et à l'amélioration qualitative des actions de coopération internationale, conduites en Auvergne Rhône-Alpes ;
- mobiliser et associer l'ensemble des acteurs régionaux dans le cadre d'actions de sensibilisation et d'ouverture à l'international des habitants d'Auvergne Rhône-Alpes.

RESACOOOP accompagne la ville de Clermont-Ferrand, membre du GIP RESACOOOP, dans la mise en œuvre de sa politique en matière de solidarité internationale autour de 3 axes :

- 1- la formation d'animateurs municipaux dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale dans le cadre du volet « Education à la citoyenneté » présent dans le Projet Educatif de la Ville (PEV).
- 2- la coordination en région du Festival des Solidarités par l'accompagnement et valorisation du travail mené par les membres du collectif clermontois qui participe au Festival des Solidarités mais aussi de renforcer l'impact des initiatives proposées. Cette année, des actions sont prévues et organisées par l'association Auvergne Solidarités Internationales.

3- l'accompagnement des porteurs de projets clermontois dans le domaine de la solidarité internationale/aide au développement en organisant des ateliers et des formations. Des formations thématiques sont proposées à Clermont-Ferrand aux acteurs de solidarité internationale afin de cibler leurs besoins.

Afin de mener à bien ces actions, RESACOOOP sollicite l'appui financier (4 000 euros) de la collectivité pour ces actions sur un budget global de 1 141 746 euros. Les principaux contributeurs sont la Région Auvergne-Rhône-Alpes (300 000 euros) et l'État (110 000 euros).

A titre d'information, la Métropole de Lyon participe à hauteur de 11 000 euros et la Ville de Grenoble à hauteur de 3 000 euros.

Budget prévisionnel : 1 141 746 euros

Subvention allouée en 2021 : 4 000 euros

Subvention sollicitée : 4 000 euros

Subvention proposée : 4 000 euros

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

d'attribuer les subventions ci-dessus.

| | | | | | | | |
|-----------------------------------|-----------|---|-------------------------|---|-------------------|---|---------------------|
| TOTAL VOTANTS : | 54 | = | 46 Conseillers Présents | + | 9 Représentés | - | 1 Non participation |
| TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : | 54 | = | Pour : 54 | + | Contre : 0 | | |
| Abstention : | 0 | | | | | | |

Ne prend pas part au vote de la question n°67 : Samir EL BAKKALI.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint délégué



Jérôme AUSLENDER